

M. GRAYDON: Je remercie le premier ministre du compliment qu'il me fait en laissant entendre que je suis peut-être mieux renseigné que lui sur les élections. Naturellement la chose est impossible. J'ai entendu dire que la cause de ce retard était peut-être due à ce que le gouvernement fédéral estimait fort possible que le changement de trois gouvernements se produise lors de ces élections.

AVIATION CIVILE D'APRÈS-GUERRE

REPRÉSENTATIONS DU CANADA À LA CONFÉRENCE DE LONDRES.

A l'appel de l'ordre du jour.

M. GORDON GRAYDON (chef de l'opposition): Durant les vacances de Pâques les journaux ont rapporté que Lord Beaverbrook, ministre britannique de l'Aviation, et M. Adolf Berle, sous-secrétaire du département d'Etat de même que sept autres experts britanniques et américains en aéronautique avaient tenu à Londres une conférence sur l'aviation civile d'après-guerre. Le Canada avait-il été invité à cette conférence et, le cas échéant, quels ont été ses représentants? Dans le cas contraire, le Gouvernement a-t-il été mis au courant des résultats de cette conférence et des décisions qui y furent prises? Si le Gouvernement a obtenu ces renseignements, le ministre les communiquera-t-il à la Chambre?

L'hon. C. D. HOWE (ministre des Munitions et approvisionnements): La conférence entre M. Berle et Lord Beaverbrook dont a parlé l'honorable député fait partie d'une série de conférences tenues entre deux pays seulement sur ce sujet. Lors des pourparlers entre le Canada et les Etats-Unis, ces derniers étaient représentés par M. Berle et M. Warner tandis que moi-même, M. Robertson et M. Symington, nous représentions le Canada. La conférence canadienne eut lieu avant celle de Londres. Naturellement, nous n'avons pas été invités à la conférence de Londres puisque, tout comme celle que nous avons tenue avec les Etats-Unis, elle avait lieu entre deux pays seulement. Nous n'avons pas invité la Grande-Bretagne et évidemment, elle ne nous a pas invités non plus, mais tous les renseignements ont été échangés. Une déclaration sur les sujets discutés au Canada et en Grande-Bretagne a été communiquée à la presse. Je ne vois rien à ajouter pour le moment.

M. GRAYDON: Qu'on me permette de dire que le rapport des délibérations que j'ai pu lire dans les journaux n'était pas très détaillé. Je croyais qu'il me serait possible d'obtenir du Gouvernement de plus amples renseignements sur cette question.

LE LOGEMENT

ÉVICTIONS DE LOCATAIRES LE 1^{er} MAI PROCHAIN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. GORDON GRAYDON (chef de l'opposition): L'adjoint parlementaire du ministre des Finances a-t-il quelque chose à ajouter à la déclaration qu'il faisait le 27 mars, sur la crise actuelle des loyers?

M. D. C. ABBOTT (adjoint parlementaire du ministre des Finances): Non, je n'ai rien à ajouter.

M. GRAYDON: Alors, l'adjoint parlementaire du ministre voudrait-il nous dire s'il est possible que le Gouvernement fournisse un logement temporaire de quelque sorte à ces gens-là?

Des VOIX: A l'ordre!

M. ABBOTT: Je n'ai aucune déclaration à faire présentement.

M. GRAYDON: Cela signifie-t-il que le Gouvernement n'a encore aucune ligne de conduite arrêtée à ce sujet?

L'hon. M. MACKENZIE: A l'ordre!

M. GRAYDON: Monsieur l'Orateur, il me reste quelques droits encore en cette Chambre, et j'ai toujours joui de votre protection à cet égard. J'ai sûrement le droit de demander un renseignement additionnel de l'adjoint parlementaire sans m'exposer à un barrage de rappels à l'ordre venant de toutes les parties de la Chambre. J'estime, Monsieur l'Orateur, qu'il faudra mettre fin à cette pratique, parce que les questions que je pose s'accumulent depuis avant le congé de Pâques et je désire les renseignements. Je ne crois pas avoir outrepassé mes droits. J'ai posé une question sensée à l'adjoint parlementaire et j'ai droit à une réponse.

M. ABBOTT: Je croyais avoir répondu à la question lorsque j'ai assuré mon honorable ami que je n'avais rien à dire à ce sujet.

M. GRAYDON: Je n'ai pu entendre l'honorable député à cause des nombreuses voix qui criaient "à l'ordre".

M. FRED ROSE (Cartier): Je demanderai à l'adjoint parlementaire du ministre des Finances si des négociations ont été entamées avec le conseil municipal de Montréal au sujet de la crise sévère du logement qui sévira en cette ville le 1^{er} mai.

M. ABBOTT: Autant que je sache le gouvernement fédéral n'a entamé aucune négociation avec le conseil municipal de Montréal.

M. LOCKHART: Puisque nous en sommes à la question du logement, je remarque que les honorables députés ont reçu des exem-